

Les commerçants veveysans n'ont pas tous le cœur à la fête

Les restrictions de circulation et le chantier de la place du Marché font mal aux ventes

Les préparatifs de la Fête des Vignerons ne font pas le beurre des commerçants. Ils sont nombreux à noter une baisse sensible de leur clientèle depuis la fermeture de la place du Marché en octobre dernier et la suppression de ses 400 places de parc pour huit mois. Une situation aggravée par les restrictions de circula-

tion entrées en vigueur au 1^{er} janvier dans le centre-ville. Avec trois chantiers en cours sur les quatre voies d'accès à sa librairie, le gérant de Payot, Jean-Marc Bourquin, a vu son chiffre d'affaires fondre comme neige au soleil. Hatem Salihu, à l'Hostellerie de Genève, est frappé de plein fouet. Terrasse amputée aux trois

Vevey, page 9

Plusieurs recours ont été admis par le Tribunal cantonal

La syndique Elina Leimgruber réfute tout mauvais timing

quarts par le chantier des arènes, pergolas démontées, clients clairsemés: le nouveau patron depuis l'automne a dû se résoudre à licencier, essuyant 200 000 francs de pertes entre novembre et janvier.

Son concurrent et voisin du Cep d'Or a aussi taillé dans les effectifs mais il a pu

conserver sa terrasse malgré la proximité de l'arène. Le truculent patron Jacques Oliger, aussi propriétaire du Charly's, persiste à considérer la Fête comme une chance extraordinaire «avec un excellent bilan commercial à la clé et un bénéfice d'image sur vingt ans; j'en veux pour preuve l'édition de 1999».

Les préparatifs de la Fête et les chantiers font mal au commerce

Vevey
Ceux qui ne souffrent pas serrent les dents. D'autres ont déjà décidé qu'ils fermeront cet été

Karim Di Matteo Textes
Patrick Martin Photos

«Là il est 11 h, nous avons trois personnes. Et le samedi, c'est vide, alors que nous sommes pleins d'habitude.» Il a beau garder le sourire, les chiffres de janvier de l'agence Payot de Vevey n'ont pas de quoi réjouir son gérant, Jean-Marc Bourqui. En cause, la fermeture dès octobre de la place du Marché et de ses 400 places de parc pour huit mois, ajoutée aux restrictions de circulation entrées en vigueur au 1^{er} janvier dans le centre-ville. «Beaucoup de gens nous disent trop difficiles d'accès», reprend-il, confirmant les dires de nombreux autres commerçants. Les trois chantiers en cours sur les quatre voies d'accès à la librairie le laissent en outre perplexe: «On a une impression de précipitation à vouloir tout faire avant la Fête.»

Hatem Salihu, à l'Hostellerie de Genève, est frappé de plein fouet. Terrasse amputée aux trois quarts par le chantier des arènes, pergolas démontées, clients clairsemés: le nouveau patron depuis l'automne a dû se résoudre à licencier. Il ne tient plus à s'exprimer compte tenu des critiques qui ont suivi son coup de gueule dans «Le Régional». Il y admettait notamment 200 000 francs de pertes entre novembre et janvier.

Son concurrent et voisin du Cep d'Or a aussi taillé dans les effectifs mais a conservé sa terrasse malgré la proximité immédiate de l'arène. Le truculent patron Jacques Oligier, aussi propriétaire du Charly's, se démarque par contre par son avis tranché: «Moi je dis que cette Fête est une chance extraordinaire, avec à la clé un excellent bilan commercial à venir et un bénéfice d'image sur vingt ans, j'en veux pour preuve l'édition de 1999. Oui, il y aura un impact, mais largement compensé.» Beaucoup en doutent. Véronique Overney, de la Librairie La Fontaine, se souvient y être parvenue il y a vingt ans.

Gilles Dind, gérant de Colin Cycles, a préféré anticiper: points de collecte pour aller chercher les vélos, horaires adaptés et réduction des commandes. Le patron a surtout décidé qu'il fermera durant la Fête: «Pour l'instant, on s'en sort tant bien que mal. À voir en mars-avril avec plus de recul. De toute façon, la Commune et la Confrérie ont annoncé la couleur: ils ne dédommageront pas.»

Av. de la Gare dans le viseur
 Chez Altmann Sports, à la rue de la Madeleine, on s'est finalement convaincu de rester ouvert durant la Fête, pour les fidèles. Mais Steve De Crousaz enjoint ses 15 employés de prendre des vacances ou un congé non payé à cette période. «Je travaillerai seul avec mon associé et nous ouvrirons un étage sur les trois.»

Le plan de circulation mis en place par la Commune met aussi les commerçants sur les dents. Ces derniers ont obtenu il y a peu un assouplissement du dispositif devant la justice (*lire ci-contre*). Mais



“ Je fermerai le magasin durant la Fête. Pour l'instant, on s'en sort tant bien que mal. À voir en mars-avril avec plus de recul ”

Gilles Ding, Cycles Colin

“ Le problème, ce n'est même plus le parcage, ce sont les difficultés à circuler. Les clientes disent ne plus vouloir venir dans cette gabegie ”

Michela Comuniello, onglerie Moda Nail



“ Moi je dis que cette Fête est une chance extraordinaire. Oui, il y aura un impact, mais il sera largement compensé ”

Jacques Oligier, le Cep d'Or

pour Steve De Crousaz et d'autres, le problème du trafic à Vevey est bien plus large.

Les regards sont en premier lieu tournés vers l'avenue de la Gare. Sa voie en moins, ses nouvelles pistes cyclables et les tests de feux en cours y génèrent des nuisances non négligeables sur l'axe est-ouest. «Le problème à Vevey, ce n'est même plus le parcage, ce sont les difficultés à circuler en ville», lance Michela Comuniello.

J'ai déménagé mon onglerie de la rue de Lausanne à la rue du Simplon, plus près du parking de la Coop et du Panorama. Mais mes clientes me disent ne plus vouloir venir dans cette gabegie.»

Une pétition en circulation

Les mêmes échos reviennent à Aurélia, coiffeuse à la rue du Simplon. Elle vient de lancer une pétition pour remettre cet axe en bidirectionnel et rouvrir le passage en-

tre la rue de Lausanne et le giratoire de la gare, «au moins jusqu'à la fin de la Fête des Vignerons, et éventuellement de manière définitive si la nouvelle configuration convenait.»

Comme une centaine d'autres personnes, Maud Séverin, patronne du bistrot le Pacific, a signé: «Plein de clients me disent préférer aller faire leurs courses à Châtel-Saint-Denis ou Blonay. Je suis une pro-Fête des Vignerons, mais

Recours admis

Les recours de l'Association des commerçants de Vevey (ACV), de la Société industrielle et commerciale (SIC) et du centre Manor au **plan de circulation «Fête des Vignerons»** mis en place par la Ville ont trouvé grâce aux yeux du **Tribunal cantonal**. Ainsi, la fermeture de la partie nord du quai de la Veveyse - soit l'accès principal à Manor - n'interviendra qu'**au 1^{er} juillet** et non dès maintenant. D'autre part, **la rue Paul-Cérésole** passera en sens unique direction gare. Concrètement, les voitures descendant vers la place du Marché par la rue de la Madeleine ou de Lausanne pourront remonter par la même rue Paul-Cérésole. Les associations ont également obtenu le **remplacement d'une signalisation** jugée dissuasive pour les voitures. «Nous obtenons entière satisfaction, même s'il s'agit de regretter la façon d'y arriver», lance Laurent Addor, président de l'ACV, à l'adresse de la Ville. Le municipal PLR Étienne Rivier réfute tout désaveu, mais admet: «Nous avons pu constater durant le mois de janvier que le maintien de cette voie n'a pas nui et qu'il était donc disproportionné de la fermer si tôt.» De son côté, Jacques-Alain Rastoldo, directeur du magasin Manor, s'est dit ravi «de cette solution à l'amiable, surtout en sachant que la période de la Fête sera délicate à en juger par nos statistiques de 1999.»

entre les passages piétons trop courts, les pistes cyclables, les tests de feux à l'avenue de la Gare et la ville ouverte dans tous les coins, tout ça juste avant la Fête, c'est trop.»

Une «urgence» à réover

La syndique Elina Leimgruber réfute tout mauvais timing. Elle évoque des chantiers communaux «à caractère d'urgence» et l'importance de celui en cours sur la route cantonale pour «améliorer la fluidité en faveur des automobilistes, tout en respectant les autres usagers de la route», notamment les 1500 élèves des trois établissements scolaires qui bordent la route. «Les échos très positifs de cyclistes et de nombreux piétons» la confortent aussi dans ce choix.

L'élue Verte fait valoir les mesures mises en place: bus 202 gratuits le samedi, abonnements de bus offerts durant la Fête, parking P+R, places de parc disponibles pour 3 h sur les avenues de Gilamont et Blonay, parking de Manor ouvert 24 h/24 et des facilités pour la livraison des commissions. «Des mesurètes», selon certains. La syndique s'inscrit en faux. «En outre, la somme de 200 000 fr. va être versée à l'Association des commerçants de Vevey pour des actions d'animation et de communication.» Certains réclament une gratuité des transports publics. Disproportionné: «Une gratuité générale aurait eu un coût important que l'on peut estimer à environ 500 000 fr. pour la seule ligne 202.»

Commentaire

Pitié pour les Veveysans et les commerçants!



Stéphanie Arboit
 Rubrique
 Vaud & Régions

Le centre de Vevey est traversé par trois axes parallèles de circulation est-ouest: l'un au bord du lac, l'autre délimitant la vieille ville (tous deux en grande partie en sens unique) et la route cantonale (RC), qui dessert la gare et les grands centres commerciaux. Les voies de cette RC viennent d'être réduites afin d'aménager des pistes cyclables. Pour l'heure, on n'y voit guère pédaler. C'est l'hiver, me direz-vous. Mais les beaux jours venus, quel vélo se risquera dans ce trafic dense de traversée cantonale plutôt que passer sur la piste

cyclable 100 mètres plus bas, au bord du lac? Ou sur un chemin adjacent, derrière le Musée Jenisch? Une piste cyclable à cet endroit semble aller à l'encontre du bon sens, si ce n'est pour décourager les automobilistes d'y rouler.

Soit, c'est un choix politique. Mais pourquoi maintenant à la veille de la Fête des Vignerons? Cet axe doit déjà absorber les voitures empêchées d'accéder à la place du Marché, fermée pour la construction des monumentales arènes! Pourquoi maintenant, alors que les fameux parkings périphériques promis depuis belle lurette ne sont pas réalisés? Pour moins de voitures en ville, Lausanne a réussi son M2, Berne ses parkings accessibles qui permettent de tout faire à pied.

Vevey est championne pour mettre la charrue avant les bœufs (elle l'a déjà démontré en matière de circulation).

Dès lors, les «mesures à 700 000 fr.» pour faciliter la vie des commerçants inaccessibles ne sont qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Il aurait plutôt fallu ne pas rajouter une couche de gabegie à des travaux qui ne se produisent que quatre fois par siècle et, à l'inverse, faciliter les déplacements (par exemple en rouvrant temporairement des accès fermés). Bon sang, un peu de compassion pour les Veveysans et les commerçants! Là, comme dans d'autres domaines où chacun a campé sur ses positions jusqu'à la crise que l'on sait, l'idéologie, à Vevey, semble avoir pris le pas sur le pragmatisme.